

## Chef de projet prévention et inclusion dans le champ de l'autonomie (H/F)



Contrat de 36 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 30/04/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Attaché						
<p><b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine</p> <p><b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> Contrat de projet (article L332-24 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa II loi 84-53)</p>	<table border="0"> <tr> <td><b>Echelon 1 :</b></td> <td>1 944,50 €</td> </tr> <tr> <td><b>R.I.F.S.E.EP. :</b></td> <td>875 €</td> </tr> <tr> <td><b>Sujétion :</b></td> <td>0 €</td> </tr> </table> <p>« pas de sujétion »</p> <p>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</p>	<b>Echelon 1 :</b>	1 944,50 €	<b>R.I.F.S.E.EP. :</b>	875 €	<b>Sujétion :</b>	0 €
<b>Echelon 1 :</b>	1 944,50 €						
<b>R.I.F.S.E.EP. :</b>	875 €						
<b>Sujétion :</b>	0 €						
<p><b><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u></b></p> <p>Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service Prévention et Accompagnement, le chef de projet des politiques partenariales prévention et inclusion dans le champ de l'autonomie assure la coordination et le suivi des politiques visant à prévenir la perte d'autonomie, à développer de nouveaux outils pour accompagner les personnes en perte d'autonomie et à déployer des offres de service inclusives.</p>							
<p><b><u>Tâches confiées :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Au titre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre et pilotage du programme,</li> <li>- Suivi, évaluation et instruction des dossiers, y compris le suivi budgétaire et l'optimisation de la consommation des crédits,</li> <li>- Lancement des différents Appels à Manifester de l'Intérêt,</li> <li>- Pilotage de l'animation du territoire,</li> <li>- Accompagnement des porteurs de projets afin de susciter des initiatives répondant aux objectifs de la collectivité et de s'assurer de la qualité des actions.</li> </ul> </li> <li>➤ <u>Au titre de la politique générale en matière d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la mise en œuvre du schéma de l'autonomie 2020-2024 et du schéma des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),</li> <li>- Développement de partenariats visant à prendre en compte la dimension économique des politiques de l'autonomie (silver-économie)</li> </ul> </li> </ul>							
<p><b><u>Profil recherché :</u></b></p> <p><b><u>Connaissances requises</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titulaire d'un diplôme de niveau master dans le domaine des politiques sociales, médicosociales et de santé ou de la gestion des collectivités territoriales.</li> <li>- Connaissance des dispositifs à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.</li> <li>- Connaissance en conduite de projet.</li> <li>- Connaissances juridiques (fonctionnement des collectivités territoriales, rédaction de conventions, cadre des marchés publics).</li> </ul> <p><b><u>Compétences requises</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualités relationnelles, sens de l'animation, du partenariat et du dialogue. Maîtrise de l'outil informatique. Capacités rédactionnelles. Titulaire du permis B.</li> </ul> <p><b><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></b></p> <p><b>Les plus :</b> Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle.</p> <p><b>Organisation de travail :</b> Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.</p> <p>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de <b>télétravail</b> sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.</p> <p style="text-align: right;"><b><u>Comment candidater ?</u></b></p> <p style="text-align: right;">Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à <a href="mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr">contact.recrutement@haute-marne.fr</a> Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</p>							